Circuit patrimonial n° 3 des Portes de l'Essonne

Parcours de l'habitat

1 Rue de l'Observatoire
2 Grande Rue
3 Immeubles années 1960 en bord de Seine
4 Grand immeuble av. Estienne-d'Orves
5 Villas de villégiature avenue de la Terrasse
6 Immeubles MRU
7 Pavillons en calcaire
8 Immeuble MRU place Jean-Jaurès
9 Cité Mozart
10 Cité du Cottage
11 Cité Bleue
12 Foyer Sonacotra
13 Villa Jeanne
14 Péniches en bord de Seine
15 Villas rue Caron
16 Village de Mons
17 Clos Pérault
18 Clos Nollet
19 Cité de l'Air
20 Maisons MRU
21 Cité-jardin HBM
22 Village d'Athis
23 ZAC centre-ville
24 Café de la Paix
25 Place Lecorre : de 1920 à nos jours
26 RPA Louis Poizeaux
27 Cité de l'Avenir
28 Noyer-Renard
29 Cité des Oiseaux et l'Athégienne
30 Cité Debussy-Champagne

Les dépliants des circuits n° 1 « Eaux et jardins », n° 2 « Bâtiments publics et lieux historiques » et n° 3 « Habitat » sont disponibles à la Communauté de communes « Les Portes de l'Essonne » (Juvisy-sur-Orge), dans les mairies des trois communes et à la Maison de Banlieue et de l'Architecture (Athis-Mons).

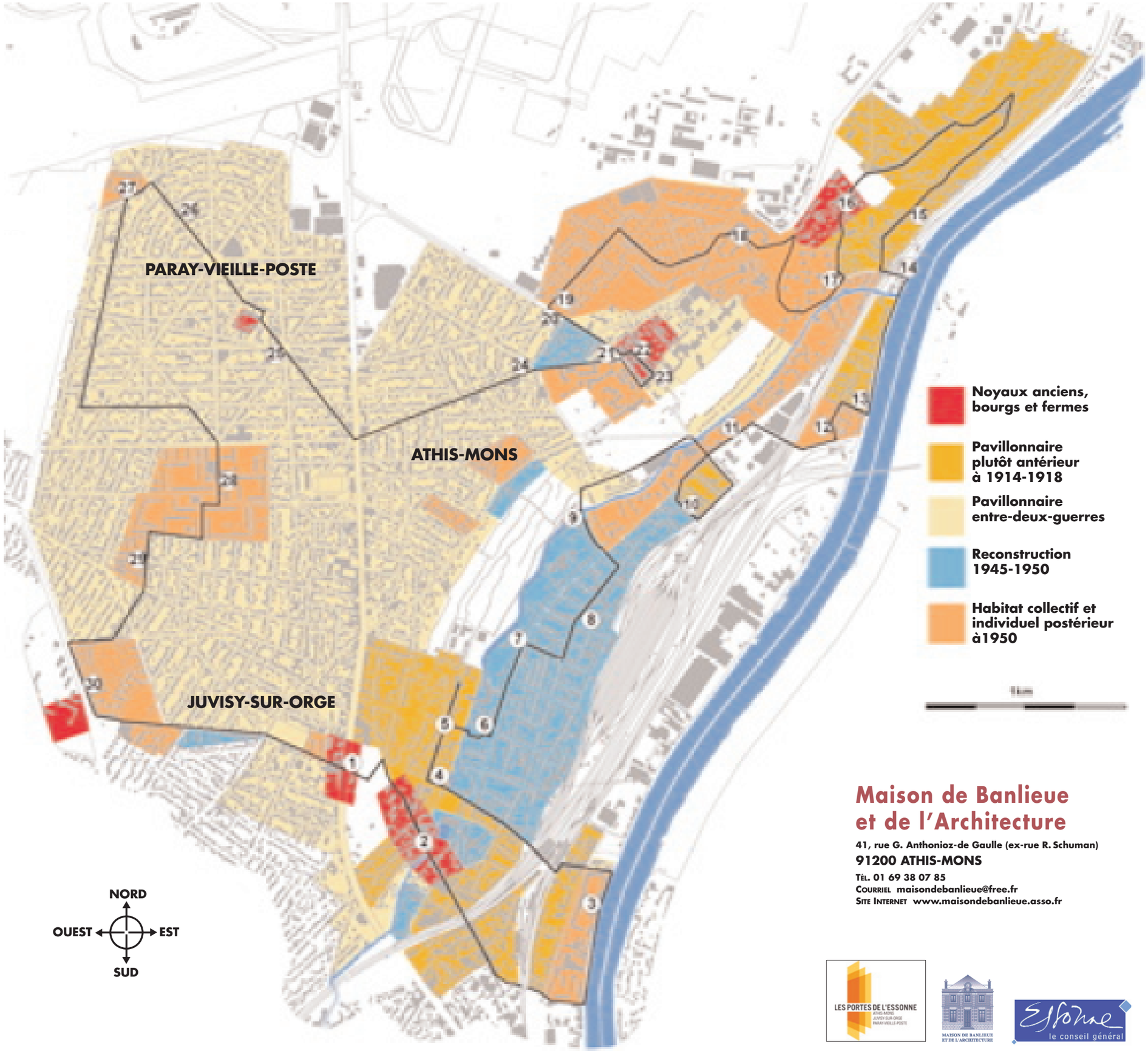

Maison de Banlieue et de l'Architecture

41, rue G. Anthonioz-de Gaulle (ex-rue R. Schuman)
91200 ATHIS-MONS
Tél. 01 69 38 07 85
Courriel maisondebanlieue@free.fr
Site Internet www.maisondebanlieue.asso.fr

LES PORTES DE L'ESSONNE ATHIS-MONS JUVISY-SUR-ORGE PARAY-VIEILLE-POSTE

MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE

Essonne le conseil général

Ce circuit de l'habitat représente un parcours d'environ 15 kilomètres que nous conseillons de faire à pied, par morceaux.

1 Rue de l'Observatoire

Départ du trajet avec cartes du parcours et des communes.

Les modes d'habitation sur notre territoire sont variés et abritent presque 50 000 personnes : maisons de village, pavillons des lotissements dont les plus anciens remontent à la fin du XIXe siècle, immeubles de la Belle Époque ou de la Reconstruction (en meulière), barres et tours des grands ensembles ou des dernières zones d'aménagement concerté, foyers de travailleurs ou de retraités, caravanes de forains et de gens du voyage, péniches des bords de Seine…

2 Grande Rue

Descendre la rue de l'Observatoire, prendre à droite la rue Flammarion, puis la Grande Rue (piétonne).

Juvisy est un ancien village-rue (Pavé royal de Paris à Fontainebleau) et village-pont (sur l'Orge). C'est la rue principale qui accueillait relais de poste, auberges et artisans (maréchaux-ferrants), masures et maisons des paysans et manouvriers travaillant la terre (céréales sur le plateau, vigne sur le coteau, herbages et jardins dans la vallée). À proximité, le château (qui deviendra mairie-école jusqu'aux bombardements des Alliés en avril 1944), l'église paroissiale Saint-Nicolas (reconstruite en 1938 pour s'appeler Notre-Dame-de-France) puis, à flanc de coteau, avec terrasses et bassins, le parc du château bordé par l'Orge. Une partie de cette Grande Rue deviendra piétonne en 1982 et conserve quelques maisons originales (n° 52).

3 Immeubles années 1960 en bord de Seine

Poursuivre, après le passage sous la voie ferrée, la rue Pasteur et, au rond-point, prendre sur la gauche la rue de Châtillon jusqu'en bord de Seine, puis le quai Gambetta, sur la gauche.

Huit copropriétés se partagent l'îlot compris entre les rues de Monttessuy et de Châtillon, le quai Gambetta et la rue de Draveil. La proximité de la gare du RER a favorisé la construction de plusieurs immeubles entre 1965 et 1971, presque 1 000 appartements. Le programme en cours de la zone d'aménagement concerté Monttessuy (à l'emplacement d'anciennes entreprises) doit accueillir, entre la fin 2007 et 2008, 213 logements en copropriété et une cinquantaine en logements sociaux.

4 Grand immeuble av. Estienne-d'Orves

Suivre le courant de la Seine vers le pont de la 1re-Armée-Française, jusqu'à la rue de Draveil sur la gauche et, légèrement encore à gauche, rattraper les escaliers du pont supérieur de la SNCF enjambant les voies, puis redescendre, toujours sur la gauche, vers l'entrée de la gare côté mairie et prendre l'avenue Estienne-d'Orves jusqu'au pied du coteau.

À Juvisy, quelques immeubles de style hausmannien surprennent par leur échelle (volume, hauteur) disproportionnée par rapport au reste des constructions, comme si le projet d'un grand développement de la ville était envisagé dès le premier quart du XXe siècle (voir également au 37 rue des Gaulois, 20 Grande Rue, rue Pasteur). L'immeuble ne fait pourtant que quatre étages, le dernier étant mansardé, en entablement avec corniche. Il joue sur la couleur de la brique de façade (meulière sur les côtés), le ciment peint des encadrements des ouvertures et des chaînages d'angle, les balcons centrés en saillie sur la façade ou sur les coins tronqués.

5 Villas de villégiature avenue de la Terrasse

Tourner à droite avenue de la Terrasse, jusqu'au n° 48 et revenir sur ses pas.

L'ancien parc du château de Juvisy est vendu en 1896 pour être loti : les parcelles plus ou moins importantes sont achetées par des familles aisées qui y installent des villas de villégiature. Depuis, ces grandes maisons sont parfois subdivisées en plusieurs logements ou occupées par des services. D'autres, plus modestes, viendront garnir les pentes du coteau tout au long du XXe siècle.

6 Immeubles MRU

À l'allée L.-Rivel sur la gauche, passer sur l'Orge pour arriver au bassin du Miroir.

Ces « immeubles sans affectation immédiate » sont construits à l'initiative du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) à partir de 1945 « pour permettre le logement de la population dont la présence est nécessaire… pour la reconstruction ». Le gros œuvre est monté de manière habituelle et composé de moellons de meulières locales, recouverts de plaques de calcaire. Les innovations résident dans l'application de deux directives du MRU : la systématisation de l'angle droit (plus économique et rapide à construire) et la mise en œuvre du principe de la trame réalisée à partir d'éléments préfabriqués en usine et donc standardisés.

7 Pavillons en calcaire

Par l'impasse Blaise-Pascal, rattraper sur la gauche l'avenue du Général-de-Gaulle puis celle du 18-Avril en arrivant sur Athis-Mons.

Le lotissement de l'Association syndicale de reconstruction de la Prairie d'Athis regroupait cinquante adhérents sinistrés après les bombardements d'avril et mai 1944. Avec l'appui du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), une soixantaine de maisons économiques en pierre de taille (calcaire de Billy-sur-Aisne) sont construites entre 1948 et 1956, selon les plans de l'architecte Jean Hardel. La couleur claire du matériau change de la meulière traditionnellement utilisée jusqu'alors et qui sert encore beaucoup pour la Reconstruction (récupération des immeubles bombardés et carrières toutes proches de Grigny, Viry-Châtillon et Fleury-Mérogis).

8 Immeuble MRU place Jean-Jaurès

À la hauteur de la rue du Vercors, prendre à droite jusqu'à l'avenue Jean-Jaurès sur la gauche. La poursuivre jusqu'à la place du même nom.

Après les bombardements du printemps 1944, le quartier du Val, détruit à 80 %, devient un chantier pendant plus de dix ans. Cette reconstruction ne rompt pas avec le passé : matériaux et volumes montrent une continuité avec l'avant-guerre. La meulière est cependant associée au béton des cadres saillants des fenêtres, caractéristique du style ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). L'immeuble à l'angle de la rue Émile-Zola, abritant les anciens commerces, est antérieur (années 1910 ou 1920) et a échappé aux bombardements alliés.

9 Cité Mozart

Continuer l'avenue Jean-Jaurès jusqu'à l'église Notre-Dame-de-la-Voie et, sur la gauche, prendre la rue du Chanoine-Laurent, traverser l'avenue du 18-Avril et prendre en face la rue du Docteur-Calmette.

Construite en 1962 à l'emplacement des anciennes forges d'Athis, la résidence Mozart accueille 348 logements, en accession à la propriété ou en location privée, répartis en plusieurs bâtiments. Comme on se trouve dans la vallée, on peut construire des tours (ici, douze étages), les immeubles barres étant réservés pour le plateau à cause de la proximité de l'aéroport d'Orly.

10 Cité du Cottage

La rue fait un coude sur la droite ; rattraper le chemin de la Forge jusqu'à l'avenue du Maréchal-Juin sur la droite et poursuivre jusqu'à la rue de la Prévoyance à droite.

La Société du cottage d'Athis est une coopérative de construction de maisons à bon marché (dessinées par l'architecte Émile Bénard), créée en 1894 pour des cheminots travaillant à la gare de triage du Paris-Orléans-Midi et qui deviendront propriétaires en 1925. D'autres programmes de constructions économiques – en meulière – vont suivre dans les trois rues Carnot, Simon et d'Orléans. Certaines maisons bombardées en 1944 sont reconstruites en 1954 par l'architecte Jacques Voillemot en dalles de béton vibré (procédé Enklay Ciment).

11 Cité Bleue

Prendre la rue d'Orléans sur la droite, rattraper l'avenue du 18-Avril sur la droite et continuer par la rue Édouard-Vaillant ; cité Bleue sur la gauche.

Cette cité Édouard-Vaillant a été construite en 1971 par la Société d'habitation à loyer modéré d'Athis-Mons. 610 logements sont répartis en barres et tours (dix étages). L'absence de préoccupation paysagère de l'époque fait que des parkings recouvrent l'Orge. Elle doit son surnom de « Cité Bleue » aux anciens revêtements bleus qui en couvraient certaines parties. La réhabilitation des façades en a changé la couleur. Un centre social dit « Maison Coluche » a été construit en 1997 par l'architecte Bruno Person.

12 Foyer Sonacotra

Poursuivre la rue Vaillant jusqu'au rond-point de la place d'Aquitaine et prendre sur la droite l'avenue et le pont du Bourbonnais. Juste après, sur la gauche, prendre la rue de la Plaine-Basse jusqu'à l'entrée du foyer Sonacotra.

Ce foyer-hôtel, destiné au départ au logement de travailleurs célibataires étrangers, a été construit en 1969 d'après les plans de l'architecte Roger Lafitte. Il accueille toujours des salariés, jeunes ou moins jeunes ; certains sont même retraités, français ou étrangers. Les deux bâtiments en T de quatre étages reposent sur des portiques ou pilotis à cause des risques d'inondation. Un peu plus de 400 chambres (avec services collectifs) occupent les étages ; salles d'activités et de télévision, foyer-bar et bureaux se partagent le premier niveau.

13 Villa Jeanne

Revenir vers l'avenue du Bourbonnais ; à gauche, prendre le quai de l'Orge jusqu'au portail et l'impasse de la Villa-Jeanne.

Ce petit lotissement comprend une dizaine de parcelles donnant sur une rue privée avec portail couvert. Les pavillons d'agrément en bordure de Seine – typiques de la Belle Époque – sont construits sur un même modèle en 1900 par l'architecte Jean-Jules Despras. Les pavillons d'entrée, bombardés en 1944, ont été reconstruits dans les années 1950.

14 Péniches en bord de Seine

Longer la Seine, passer sur le dernier pont sur l'Orge et, place Jules-Froelinger, poursuivre sur le quai de Seine une centaine de mètres en direction d'Ablon.

Sur cette rive gauche du fleuve, bordée par l'ancien chemin de halage, de Juvisy à Athis – quais Jean-Pierre-Timbaud, de l'Industrie, de l'Orge, jusqu'au quai de Seine –, des péniches habitées sont amarrées depuis plusieurs années. C'est un autre mode d'habitat temporaire original qui a tendance à se fixer en cette partie du territoire. Sur le principe, cet habitat doit pouvoir changer de place et naviguer de façon autonome.

15 Villas rue Caron

Revenir vers la place Froelinger, passer à droite sous la voie ferrée au niveau de la gare, puis rejoindre la place de Rothemburg. Sur la droite, remonter la rue Caron.

À la fin du XIXe siècle, une épidémie de phylloxéra fait disparaître la vigne sur le coteau. La proximité de la gare et des lieux de loisirs en bord de fleuve, la vue sur la vallée de la Seine et l'aspect verdoyant du coteau incitent des bourgeois fortunés de Paris à construire des villas de vacances. Le style de ces villas varie, s'inspirant parfois de modèles régionaux : éclectique au n° 6 bis, classique au n° 39, italien aux nos 63 et 86, pittoresque aux nos 80-82, basque au n° 96 bis, néo-normand au n° 106. La rue du Coteau (actuelle rue Caron) est ouverte en 1891.

16 Village de Mons

On peut gagner l'ancien village de Mons sur la gauche par l'avenue Constance, les sentiers de la Fontaine-Garelle ou des Terriers, ou la rue d'Ablon qui donnent tous sur la rue Robert-Schuman à gauche.

La plupart des habitations du bourg se groupaient le long du chemin de Mons à Villeneuve-le-Roi et de la rue de la Montagne-de-Mons. Quelques vestiges de l'habitat ancien sont conservés dans la rue Robert-Schuman : petites maisons collées les unes aux autres, avec façade sur la rue, ou organisées autour d'une cour et d'un puits communs.

17 Clos Pérault

Sur cette petite place de l'ancien bourg de Mons, descendre les escaliers qui rejoignent à gauche la rue de la Montagne-de-Mons jusqu'à la rue Chodron-de-Courcel en face au clos Pérault.

Construite à flanc de coteau, juste au-dessus de l'Orge, cette résidence d'une vingtaine de petits immeubles carrés (trois étages + rez-de-jardin) comprend 390 logements en copropriété, au plus près de la gare d'Athis-Mons. Une voierie intérieure dessert les bretelles permettant d'accéder aux différents bâtiments et aux parkings.

18 Clos Nollet

Suivre et remonter la rue Chodron-de-Courcel jusqu'à son terme, place du 19-Mars-1962, sur le plateau. Traverser la place jusqu'au passage entre les commerces.

Ce petit « grand ensemble » tardif, construit en 1971 par la Société immobilière d'économie mixte de la ville de Paris (386 logements en location, architectes Masse, Bigot et Roy), est caractéristique de la fin d'une époque : des immeubles entourent un espace central conservant quelques arbres du parc de la maison bourgeoise Montcourcel détruite dans les années 1950 (aménagement de la place du 19-Mars-1962), espace sans voitures, réservé aux enfants, la circulation automobile étant renvoyée avec les parkings en périphérie de la résidence. Les nouveaux commerces ont été tournés vers la place et le passage des voitures. Un autre clos dit Brétigny, relevant aussi de la SIEMP, est construit à la même époque (85 logements) en bordure du plateau, près de l'avenue Henri-Dunant.

19 Cité de l'Air

Rejoindre, sur la gauche, l'allée intérieure qui contourne la cité du clos Nollet et permet, en coupant la rue Nollet, de prendre la rue Nungesser-et-Coli, puis poursuivre jusqu'au square Ariane.

À proximité de l'aéroport d'Orly, 180 logements sont construits, de 1948 à 1949, sur les plans des architectes P. Rubio de Teran et D. Margolies. Ils sont destinés aux agents de la compagnie Air France, de l'État et de l'Aéroport de Paris. Des programmes successifs portent le nombre de logements à 251 en 1960. Des plantations ont été établies pour agrémenter le cadre de la cité construite sur un plateau dénudé. Côté rue, aucune clôture ne délimite le domaine public, conformément au modèle anglo-saxon. Isolées, jumelées ou accolées en bandes, les maisons sont toutes construites de plain-pied, ce qui renforce l'impression de vaste perspective à l'américaine.

20 Maisons MRU

Emprunter sur la gauche l'avenue Maurice-Noguès jusqu'à son terme. Traverser l'avenue Jean-Pierre-Bénard, prendre à gauche et petite halte à la hauteur de la rue Lionel-Dubray. Maisons à droite.

Cette cité des Mimosas comprend 18 pavillons à double logement entre la rue Lionel-Dubray et l'avenue Marcel-Sembat. Ils font partie, avec sept pavillons rue Jules-Vallès, d'un programme mis en place par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). Ils sont en éléments préfabriqués construits entre 1947 et 1951 par l'entreprise Rouzaud et fils, et mis au point par les architectes Jacques Thivier et René Poggi.

21 Cité-jardin HBM

Continuer l'avenue J.-P.-Bénard et traverser le carrefour (avenues Blum et Dunant) jusqu'à la place Deudon. Cité-jardin à droite.

En 1931, la Société des habitations à bon marché de Seine-et-Oise construit cette cité-jardin de 21 pavillons à double logement (de trois ou quatre pièces) en location : c'est le seul lotissement du plateau athégien qui n'est pas en accession à la propriété. La rue Léon-Bourgeois est ouverte à cette occasion. Les pavillons ont été dessinés par Hector Coignart de Mailly, architecte de la Société HBM. Cette cité est actuellement gérée par l'Opac interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines (Opievoy).

22 Village d'Athis

Prendre la Étienne-Lebeau. Elle fait un coude ; arrêt au n° 21.

La rue Lebeau et la rue de l'Église sont les deux plus anciennes et les principales voies du bourg d'Athis-sur-Orge. Des éléments des plus anciennes constructions remontent au XVIIe siècle. Avant, les maisons étaient construites avec des matériaux plus fragiles (bois, torchis, chaume) et le village fut souvent détruit au cours des guerres du Moyen Âge et des guerres de Religion. Les maisons accolées sont à un étage (rarement deux), avec une porte cochère, et abritaient les familles modestes travaillant dans les exploitations agricoles, chez les artisans ou les gros propriétaires.

23 ZAC centre-ville

Poursuivre la rue Lebeau jusqu'à la place de l'Église, prendre à droite rue G. Anthonioz-de-Gaulle et, tout de suite, la place Deconninck.

Cette zone d'aménagement concerté est le dernier programme de constructions réalisé. La densification a permis de revitaliser le centre historique d'Athis-Mons. Les immeubles en bordure de la rue Conrard sont installés à l'emplacement des anciens jardins de la rue Lebeau. La place Deconninck a été créée de toutes pièces sur d'anciennes maisons de bourg. L'originalité du grand bâtiment (architectes Hénin, Normier, Lelièvre, Castro et Denissof) tient à la courbe et à la couleur du matériau de son toit, aux bandes colorées en alternance qui recouvrent les murs, à la passerelle jetée entre deux bâtiments.

24 Café de la Paix

À droite, en face de la mairie, remonter la rue Conrard jusqu'à la place Henri-Deudon, prendre sur la gauche l'avenue Marcel-Sembat jusqu'à la place Albert-Sarrault.

Cet immeuble du premier quart du XXe siècle a été construit en meulière, sur une parcelle d'angle, avec des briques qui soulignent en bandeaux les étages, les encadrements des fenêtres, les encorbellements, les chaînes d'angle. Chaque étage a la particularité d'avoir des murs aux jointages et enduits différents : joints boudinés pour pierres apparentes au rez-de-chaussée, joints rocaillés (avec des petits morceaux de pierre) au premier étage, enduit rocaillé au deuxième, enduit au dernier étage. L'immeuble donne sur la place Sarrault, homme politique qui, en 1928, a œuvré avec M. Loucheur pour l'aménagement des lotissements pavillonnaires naissants et défectueux.

25 Place Lecorre : de 1920 à nos jours

Poursuivre l'avenue Sembat jusqu'à la RN7 (avenue François-Mitterrand), jusqu'au carrefour de la Belle-Étoile. En traversant pour prendre l'avenue d'Alsace-Lorraine, remarquer l'immeuble en briques rouges (1935, architectes Brillaud de Laujardière et Raymond Puthomme). Poursuivre jusqu'à la place Pierre-Lecorre. Borne et carte du parcours sont présentées à la pointe des avenues Briand et Ouvrier.

La vente de la ferme de Contin, en 1920, permet la création des 23 lotissements pour un peu plus de 2 600 parcelles qui vont accueillir cabanons, pavillons modestes ou plus importants, petits immeubles. On remarquera la variété des styles de pavillon qui se sont succédé depuis plus de soixante-dix ans, et notamment après la Seconde Guerre mondiale, quand les deux tiers de la commune sont expropriés pour l'extension de l'aérodrome d'Orly (1961).

26 RPA Louis Poizeaux

Continuer l'avenue d'Alsace-Lorraine, traverser la place Henri-Barbusse et continuer en face jusqu'à la rue des Marronniers (en impasse pour les voitures). Sur la gauche, la résidence pour personnes âgées Louis Poizeaux.

Les résidences, foyers pour retraités ou personnes âgées sont un autre type d'habitat spécifique concernant une partie de la population de la CCPE. Si le maintien à domicile (repas en portage, téléalarme, aide à domicile) est privilégié, d'autres façons de vivre le vieillissement existent selon le degré d'autonomie de la personne, du foyer-logement à la maison de retraite avec des statuts juridiques variables (privé, public). On peut citer sur Athis-Mons l'Arpage, Jean Rostand, la Cour, le Moulin vert, les Écoles chrétiennes ; à Juvisy-sur-Orge : Juliette Thomas et le projet d'un groupe privé sur le plateau. À Paray-Vieille-Poste, la résidence Louis Poizeaux, composée de 16 logements équipés par la mairie, permet à nos aînés de rester dans leur commune.

27 Cité de l'Avenir

Poursuivre l'avenue d'Alsace-Lorraine jusqu'aux rues Guynemer, François-Malard et de l'Avenir.

Ce groupe d'immeubles construits en 1962 par l'architecte Boulanger entoure un jardin d'agrément. Le terrain devait permettre de reloger des sinistrés des bombardements de 1944. Il sert finalement au relogement de propriétaires et de locataires expropriés au moment de la création de l'aéroport d'Orly. La proximité de cet aéroport limite la hauteur des bâtiments à trois étages, comme dans toute la commune de Paray-Vieille-Poste.

28 Noyer-Renard

À gauche, poursuivre la rue Guynemer jusqu'à la rue André-Bernardeau, puis jusqu'à la rue Maximilien-Robespierre sur la gauche ; prendre la troisième à droite, avenue Gabriel-Péri, jusqu'au croisement de l'avenue de Verdun ou de Morangis, puis traverser et se diriger en face vers la rue des Froides-Bouillies.

La cité du Noyer-Renard est construite entre 1958 et 1962 par la société d'HLM du Foyer de la Famille et du Fonctionnaire (Groupe Immobilière 3F), par les architectes Gravereaux, Prévert, Fauvette et Heckly. Elle regroupe près de 1 400 logements. Les groupes scolaires ouvrent entre 1958 et 1960, le centre commercial en 1961, l'église (espace Michelet) en 1962, la MJC Skydome (espace Gosciny) en 1971. La réhabilitation des immeubles, entamée au début des années 1990, s'est poursuivie par des opérations de renouvellement urbain : résidentialisation, nouveaux logements en bout d'immeuble ou barre coupée pour retrouver les perspectives des rues alentour, démolition et construction de nouveaux logements (maisons de ville et petits immeubles).

29 Cité des Oiseaux et l'Athégienne

Prendre la rue Pierre-Bérégovoy, place Mendès-France et, à droite, rue des Pitourées puis, à gauche, rue des Pourpointiers, à droite rue du Noyer-Renard et, troisième à gauche, rue des Oiseaux.

Une cité d'urgence, faisant suite à l'appel de l'abbé Pierre lors de l'hiver 1954, a été construite par la société HLM Orly Parc en 1955. Composée de cinq rangées de pavillons provisoires accolés en rez-de-chaussée, proposant 44 logements en location, elle est détruite en 1989 et remplacée par des petits immeubles et de nouveaux pavillons ou maisons de ville. Un peu plus loin, rue de la Voie-Verte, datant de 1957-1958, les premiers immeubles du quartier (197 logements sur quatre étages) sont construits par l'Athégienne, société locale d'habitations à loyer modéré.

30 Cité Debussy-Champagne

Traverser la rue de la Voie-Verte pour prendre en face, sur la commune de Savigny-sur-Orge, la rue du Luxembourg qui rejoint Juvisy-sur-Orge, jusqu'à l'avenue Anatole-France à droite ; à gauche, prendre l'avenue des Palombes bordant les eaux de la Vanne jusqu'à la place Louise-Michel.

La petite cité Debussy-Champagne, construite entre 1964 et 1968, regroupe un peu moins de 200 logements HLM qui viennent d'être réhabilités. Le centre commercial date de 1984. La zone d'aménagement concerté Champagne regroupe 118 logements en 1987. Le Hameau de Champagne est une copropriété de 43 pavillons, ouverte dans le courant des années 1990. Autour de la place Louise-Michel, l'école maternelle F. Dolto et le centre Rossif ont ouvert leurs portes en 1994. Derniers projets dans les terrains de l'administration pénitentiaire, une maison de retraite et des logements pour le ministère de la Justice sont en construction.

Continuer l'avenue des Palombes ; prendre sur la gauche l'avenue Albert-Sarraut jusqu'à la rue Petit qui ramène à l'Observatoire Camille Flammarion et au siège de la CCPE, rue de l'Observatoire.

Conception Gilles Paté • Cartographie Laurence Roy • Texte François Petit
Réalisation Edire • 3 000 exemplaires • Septembre 2007